Lutter contre les VHSS dans le spectacle vivant

Prévention, réaction et plan d'action.

Programme de formation - version 3.0 - mise à jour du 02/10/2026

Informations pratiques

Public visé	Gérants et responsables d'établissements ou structures de spectacle vivant, directions, encadrants, RH et personnes impliquées dans la prévention des VHSS.
Prérequis	Aucun prérequis.
Durée	7 heures - 1 jour
Modalités	Présentiel ou distanciel synchrone.
Modalités d'accès	Demande de devis via le site, par courriel ou par téléphone, analyse du besoin, validation du devis puis signature de la convention de formation. En cas de financement avec subrogation, l'inscription est confirmée après accord de prise en charge de l'OPCO.
Délai d'accès	8 jours après la signature de la convention de formation professionnelle ou 15 jours après accord de prise en charge par l'OPCO en cas de demande de subrogation.
Tarif	Sur devis. Le devis précise le coût en fonction de la durée, du nombre de participants, du lieu, des modalités et des éventuels frais associés.
Accessibilité	Les besoins liés à une situation de handicap ou à un besoin particulier sont recueillis avant la session. MAJY Insertion étudie les adaptations possibles (rythme, supports, accessibilité des locaux, modalités pédagogiques) et mobilise, si nécessaire, les ressources ou partenaires compétents.
Contact	contact@majy-insertion.com - 06 09 74 62 40

Finalité de la formation

Prévention, réaction et plan d'action.

Objectifs opérationnels

- Comprendre les spécificités des VHSS dans le milieu artistique.
- Identifier facteurs de risque et mécanismes de pouvoir.
- Maîtriser les principales obligations des employeurs.
- Savoir accueillir un signalement et organiser son traitement.
- Construire un plan de prévention concret.

Contenu de la formation

1. VHSS dans le spectacle vivant

- Définitions et continuum des comportements.
- Dynamiques de pouvoir, précarité, auditions et tournées.

- Études de cas du secteur.

2. Cadre légal et responsabilités

- Harcèlement sexuel, agissements sexistes, agressions et discriminations.
- Obligations de prévention et protection.
- Responsabilités et traçabilité.

3. Politique de prévention

- Évaluation des risques.
- Information et formation des acteurs.
- Canaux de signalement confidentiels.

4. Gérer un signalement

- Écoute et recueil factuel.
- Protection, orientation et principes d'enquête interne.
- Plan d'action et ressources externes.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, jeux de rôle et construction d'outils de prévention.

Moyens pédagogiques et techniques

Support, trames de signalement, plan d'action et ressources documentaires.

Positionnement en amont

Questionnaire ou échange de positionnement en amont permettant d'identifier l'expérience, les attentes, le niveau initial et les éventuels besoins d'adaptation.

Évaluation des acquis

Quiz, étude de cas et construction d'un plan de prévention.

Suivi et preuve de réalisation

Attestation de fin de formation et/ou certificat de réalisation mentionnant l'intitulé, les dates et la durée réalisée.

Programme de référence. Avant chaque contractualisation, MAJY Insertion analyse le besoin du commanditaire. Le programme remis avec le devis ou la convention reprend les objectifs, contenus, durée et modalités applicables à la session concernée.